

**Bernard PERRUT**  
DEPUTE DU RHONE  
Maire de Villefranche

Monsieur Henri ALEXANDRE  
Président  
SIBL  
31 rue Mazenod  
69426 LYON Cedex 03

Villefranche, le 24 juin 2008

Monsieur la Président,

Par un courrier en date du 30 mai dernier, vous avez bien voulu me soumettre vos inquiétudes relatives à l'entrée des capitaux privés dans les laboratoires d'analyse de biologie médicale, et je vous en remercie.

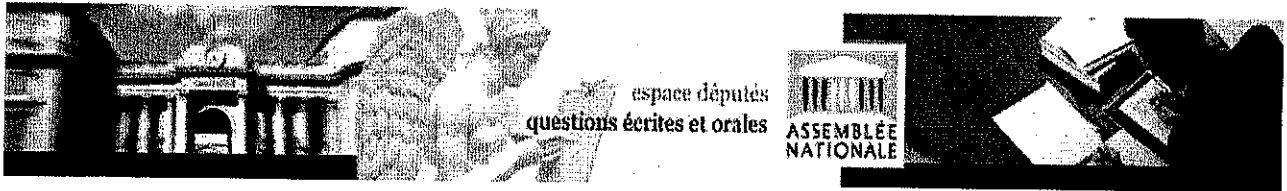
Je vous informe que je suis intervenu auprès de Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative afin de lui faire part de vos préoccupations sous la forme d'une question écrite.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, copie de cette question écrite publiée au Journal Officiel dont je ne manquerai pas de vous communiquer la réponse.

Je demeure pour ma part à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Bernard PERRUT

**Impression de la question 2008-23-24980**

Type de questions QE

Ministère Interrogé :

Question n° 2008-23-24980 : du :

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les risques que peut faire courir l'entrée des capitaux privés dans les laboratoires d'analyse de biologie médicale, la commission européenne proposant l'ouverture desdits laboratoires aux non-professionnels de la santé. Il lui demande quelles sont ses intentions sur cette ouverture qui peut aller à l'encontre de l'indépendance et de la valeur des soins des professionnels de la santé.

